



SMTD
Syndicat Mixte du Traitement des Déchets
du Bassin Est du Béarn

Extrait du registre des délibérations
Comité syndical
Séance du mercredi 29 mars 2023

Date de convocation : Mercredi 22 mars 2023

Séance tenue à 18 h 30 sous la Présidence de Madame Monique Sémavoine, Présidente de Valor Béarn, au Pavillon des arts

Étaient présents : Monique Sémavoine, Michel Cuyaubé, Pierre Casabonne, Fernand Martin, Michel Bernos, Patrick Buron, Jean-Louis Caldéroni, Eric Castet, Jean-Marc Denax, Victor Dudret, Philippe Faure, Claude Ferrato, Pierre Soler, Philippe Castets, Yves Lacoste, Bernard Massignan, Bernard Aurisset, Michel Cazet, Jean-Louis Barban

Étaient représentés : Michel Lasserre par Pierre Casabonne

Étaient excusés : Michel Capéran, Jean-Claude Sétier, Christelle Bonnemason-Carrère, Raymon Chagot, Thibault Cenevière, Jean-Pierre Lannes, Bernard Marque, Alexandre Perez, Claude Fourquet, Evelyne Ponneau, Max Tucou, Arnaud Brière, Jean-Claude Coustet, Denis Bernet-Uriéta

Étaient absents : Stéphane Virto

11 – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION AVANT LE VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Monsieur le Trésorier Principal nous transmet chaque année, pour approbation, le Compte de Gestion de l'exercice écoulé.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2121-29 et L2121-31 relatif à l'adoption du compte administratif et du compte de gestion,

Considérant que l'exécution des dépenses et des recettes pour l'exercice 2022 à été réalisé par M le Trésorier de Pau et que le Compte de Gestion de ce dernier est conforme au Compte Administratif du Syndicat,

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du Compte Administratif de Mme La Présidente et les écritures Compte de Gestion du Receveur,

Après l'avis favorable du bureau du 15 mars 2023 le Comité Syndical DÉCIDE :

- d'approuver le Compte de Gestion du Trésorier pour l'exercice 2022, dont les écritures sont conformes au Compte Administratif du Syndicat pour le même exercice.

Conclusions adoptées à l'unanimité

suivent les signatures,

pour extrait conforme

La Présidente,



Monique Sémavoine

Résultats budgétaires de l'exercice

25500 - VALOR BEARN SMTDM BASSIN EST

Exercice 2022

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	5 198 238,03	29 664 171,13	34 862 409,16
Titres de recette émis (b)	2 223 509,71	24 357 993,06	26 581 502,77
Réductions de titres (c)	33 681,80	6 163 926,35	6 197 608,15
Recettes nettes (d = b - c)	2 189 827,91	18 194 066,71	20 383 894,62
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	5 198 238,03	29 664 171,13	34 862 409,16
Mandats émis (f)	2 167 520,59	20 472 227,26	22 639 747,85
Annulations de mandats (g)		1 536 616,74	1 536 616,74
Depenses nettes (h = f - g)	2 167 520,59	18 935 610,52	21 103 131,11
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	22 307,32	741 543,81	719 236,49
(h - d) Déficit			

Envoyé en préfecture le 31/03/2023

Reçu en préfecture le 31/03/2023

Publié le 31/03/2023

ID : 064-256404484-20230331-APCG2022-DE

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

25500 - VALOR BEARN SMTDM BASSIN EST

Exercice 2022

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
I - Budget principal					
Investissement	-691 599,03		22 307,32		-669 291,71
Fonctionnement	10 437 461,36	859 732,23	-741 543,81		8 836 185,32
TOTAL I	9 745 862,33	859 732,23	-719 236,49		8 166 893,61
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	9 745 862,33	859 732,23	-719 236,49		8 166 893,61

Envoyé en préfecture le 31/03/2023

Reçu en préfecture le 31/03/2023

Publié le

ID : 064-256404484-20230331-APCG2022-DE

S'LO

